



Lyon - 29 septembre 2017

L'Isle d'Abeau, morne plaine...

Le 29 septembre 2017, le directeur général est venu faire sa tournée des popotes douanières lyonnaises. Lyon Energies (au siège de la DI), L'Isle d'Abeau, Villeurbanne. Une journée marathon concentrée sur l'agglomération lyonnaise.



Son passage à L'Isle d'Abeau devait être l'occasion d'une « inauguration » en grandes pompes du centre d'expertise. Les choses avaient été bien faites : pupitre devant l'entrée du bâtiment, ruban à couper dans l'entrée, invitation des officiels (préfet) et des professionnels (chefs d'entreprise), buffet à l'intérieur. Non, vraiment, cette opération de marketing douanier allait avoir de la gueule !

Mais c'était sans compter sur la pugnacité et l'esprit de lutte, vieil héritage des Canuts, des personnels de la DI lyonnaise. Ainsi, ce sont 70 douanières et douaniers qui se sont retrouvés devant le bureau de L'Isle d'Abeau à l'appel de ce que certains nomment chez nous la « troïka lyonnaise » (Solidaires-CGT-UNSA).

Les responsables de L'Isle d'Abeau nous ayant vu arriver de loin, c'est un portail clos, à une quinzaine de mètres à peine de la cérémonie, que nous avons trouvé en arrivant.

Le DG est venu immédiatement engager la conversation et certains de nos collègues dont le bureau est dans la ligne de mire

des restructurations ont pu lui faire part de leur désarroi et de leur ressentiment, sur leurs conditions de travail et sur leur futur à plus ou moins court terme.

Nous lui avons fait part également des difficultés en matière de dialogue social, dues à l'attitude et aux agissements de la directrice interrégionale de Lyon, Dame Cornet.

Le moins que l'on puisse dire est que notre DG est sans doute assez habile en communication, quand il se trouve avec ses pairs ou dans des instances nationales de dialogue social. Cela ne suffit pas toutefois à masquer l'absence totale de réponses sur toutes les interrogations que lui ont soumis les personnels rassemblés devant le bureau de L'Isle d'Abeau.

Le DG a ensuite tenté de procéder à la cérémonie d'inauguration, mais la présence bruyante des personnels à quelques mètres, agrémentée d'une rythmique au tambour, l'en a empêché. Il est alors revenu vers les personnels en action et leur a indiqué qu'il était contraint de battre en retraite à l'intérieur du bâtiment. Ce qu'il a fait, pupitre sous le bras.

Les personnels rassemblés à l'appel de l'intersyndicale Solidaires-CGT-UNSA ont alors décidé de perturber pendant quelques minutes la cérémonie intérieure en scandant « centre d'expertise créé, bureaux supprimés » sur le pas de la porte, après avoir enfin franchis le portail. Puis la manifestation s'est dispersée, non sans avoir annoté le livre d'or, en croisant une petite escouade de la police municipale et de la gendarmerie, diligentée par la directrice interrégionale.

En raison de l'état déplorable du dialogue social au sein de la DI, nous avons également indiqué à notre DG qu'aucune de nos 3 organisations syndicales ne se rendraient à l'entrevue programmée avec les OS en début d'après-midi à Villeurbanne.

Lyon, une direction interrégionale sous tension.

L'intersyndicale Solidaires-CGT-UNSA n'a pas choisi de porter son action à L'Isle d'Abeau par hasard ou par facilité. Il n'aura échappé à personne que ce lieu représente un symbole dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre du PSD. Le centre d'expertise de L'Isle d'Abeau est en effet un des emblèmes nationaux de l'hyper-concentration des services que notre administration est en train de connaître. Et cette hyper-concentration entraîne mécaniquement son corollaire de fermetures de bureaux, de suppressions d'emplois et de restructurations ailleurs.

Nos collègues auvergnats peuvent malheureusement en témoigner et d'autres bureaux risquent également de se retrouver sur la sellette dans un très proche avenir, si nous n'y prenons garde et si nous n'agissons pas avec l'ensemble des personnels concernés. (St Etienne, Annecy, Valence, Privas...)

Les problèmes rencontrés à Lyon sont pourtant les mêmes que ceux que connaissent nos collègues des autres DI :

▣ des problèmes d'effectifs récurrents, aussi en bien en surveillance comme à la BSI de Lyon, en opérations commerciales comme à Lyon Energies ou dans les services de soutien comme au CSP Chorus de Lyon.

▣ des problèmes de moyens matériels, notamment pour nos collègues de la surveillance (gilets tactiques et gilets lourds, HK en dotation individuelle, moyens radio...)

▣ des problèmes de souffrance au travail qui sont tellement marquants qu'ils rendent perceptible cette souffrance dans certains services, dès la porte franchie.

Les situations de Tain l'Hermitage ou de Saint Etienne sont particulièrement préoccupantes et le CHSCT, s'il ne se retrouvait pas entravé par l'attitude de l'administration, devrait s'y pencher sérieusement sans divertir à d'autres actes.

C'est le moins qui devrait être initié par notre administration, quand elle nous serine à longueur de temps le refrain du BEAT (Bien être au travail), sans mettre en œuvre les réels moyens d'y parvenir.

Ces difficultés sont de plus gravement accentuées par l'attitude abjecte et le comportement condamnable de Dame Cornet :

▣ Non respect des processus de consultation des personnels et de leurs représentants dans le cadre de restructuration et/ou de modification de services (Lyon Ville, RR, Lyon Energies, CLI/CODT...) à travers le CHSCT et le CTSD de Lyon.

▣ Non réponse aux questions et inquiétudes des personnels portées à la connaissance de la DI (comme par exemple les nombreux courriers des agents du CLI restés sans réponse)

▣ Non respect des textes en matière de représentativité syndicales (accords de Bercy de 2008 et loi du 5 juillet 2010) qui consacrent l'élection comme source de la représentativité et de la légitimité des OS, en invitant régulièrement une OS non représentative à siéger en GT ou dans diverses réunions. Il aura fallu que nous intervenions officiellement auprès de la DI, par l'envoi d'un courrier, pour que, après avoir été consultée, la DG rappelle à la DI la nécessité de respecter ces règles démocratiques.

▣ Agissements intolérables, notamment sur les dossiers médicaux des agents et particulièrement pour ceux affectés en surveillance. Et nous ne sommes plus les seuls à l'affirmer.

Le défenseur des droits a été saisi par une de nos collègues de l'interrégion, suite à l'attitude de la DI vis-à-vis de son aptitude à exercer ses fonctions en surveillance. Le défenseur des droits a rendu une décision portant le n° 2017-147 le 26 juin dernier, dans laquelle il fait 2 recommandations à la DG :

▣ engager une procédure disciplinaire à l'encontre de la directrice interrégionale, afin de sanctionner son comportement discriminatoire à l'égard de notre collègue,

▣ adresser une note interne à l'ensemble des services afin de prévenir les effets potentiellement discriminatoires de l'application de la réglementation en vigueur.



Il demande également à être tenu informé des suites données par l'administration à ces 2 recommandations et ce, sous 3 mois. A ce jour, le DG semble s'inscrire pleinement dans les traces de ses prédécesseurs, en continuant de rendre une « justice de classe », sévère et ferme pour les petits agents de catégorie A, B ou C, indulgente et faible pour les cadres supérieurs et intermédiaires.

Et cette histoire n'est pas un cas exceptionnel ou l'élucubration d'une collègue dans notre DI. Il existe bien d'autres histoires qui ne demandent qu'à être contées, de refus d'aménagement de poste en blocage de procédure de reconnaissance de maladie professionnelle, en passant par le recours excessif et abusif aux contre-expertises médicales.

Au-delà du désaccord total sur la politique de restructuration qu'applique Dame Cornet dans notre circonscription, la CGT ne peut plus aujourd'hui accepter de s'asseoir autour de la même table qu'une directrice dont les agissements ont été qualifiés de discriminatoires par une autorité indépendante et extérieure à notre administration.



7 / ISÈRE-NORD

SOCIAL

Saint-Quentin-Fallavier : l'inauguration chahutée du centre d'expertise douanier



Photo Le DI/Jean-François SOUCHET

Partager cette info [Partager](#) [Twitter](#)

C'est par des sifflets et des coups de tambour qu'ont été accueillis ce vendredi matin les autorités venues inaugurer le nouveau centre des douanes installé à Saint-Quentin-Fallavier. Une quarantaine de manifestants CGT et Solidaires sont venus de toute la région pour protester contre la réorganisation des services de douanes qui implique la fermeture de plusieurs petits bureaux, notamment en Auvergne. Ce nouveau centre à Saint-Quentin-Fallavier démontre la volonté de la direction générale de centraliser les bureaux et d'offrir un service dédié aux grandes entreprises. Simple antenne de douane à l'origine, le bureau de Saint-Quentin-Fallavier abrite aujourd'hui l'un des quatre centres d'expertise de France, en charge du suivi des opérations de dédouanement des grandes entreprises des secteurs d'activité électronique, énergie, chimie et pharmacie. Les trois autres centres d'expertise sont chargés de l'aéronautique et la défense (Toulouse), l'automobile et les véhicules industriels (Rouen), enfin l'industrie, la grande distribution, le luxe et l'agro-alimentaire (Nantes).

le dauphiné libéré

Publié le 29/09/2017 à 15:34 | Vu 2049 fois